

vienne | vallée du rhône

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION La programmation de cinéma en plein air
maintenue du 15 juillet au 2 septembre

Comment Ciné été a résisté à la crise du Covid-19

C.Le.



Les représentantes du cinéma Amphi, du Bureau information jeunesse, aux côtés des élues Annick Guichard, Alexandra Deruaz et Anna Bellot. Photo Le DL /C.Le.

Après toutes les annulations d'événements culturels, les amateurs de Ciné été craignaient que le Covid-19 ait également raison des séances de cinéma en plein air. Il n'en est rien.

C'est la tradition. Chaque été, des milliers de familles peuvent assister gratuitement à des projections de films grand public en plein air, dans différentes communes du territoire de l'agglomération. Un événement culturel qui [aurait pu, comme beaucoup d'autres, disparaître cet été](#) à cause du Covid-19. Il n'en sera rien. Et ce n'est pas sans fierté que les élues de Vienne Condrieu Agglomération et de la Ville de Vienne l'ont annoncé : « C'est une édition tour de force issue d'une vraie volonté politique de proposer quelque chose, notamment pour les personnes qui ne partiront pas en vacances cet été », se félicite Alexandra Deruaz, adjointe au maire de la Ville de Vienne en charge de la jeunesse, aux côtés d'Annick Guichard, maire de Trèves et conseillère communautaire.

Une volonté politique qui s'est accompagnée d'un lourd travail de reprogrammation de la part du cinéma Amphi, partenaire de l'événement : « Tout était prêt en mars mais

nous avons dû tout revoir car des films disponibles avant le confinement ne l'étaient plus après, indique Nathalie Bouquet, la responsable du cinéma viennois. Le report des sorties de films à cause du Covid-19 a modifié le programme. On n'a pas pu avoir "Pinocchio", "Les Minions" ou encore "Le Roi lion" qui étaient prévus au départ. Il a fallu faire des modifications et trouver d'autres films. »

Ensuite, les élus de toutes les communes ont dû se réunir pour redistribuer les séances équitablement tout en se mettant d'accord avec le projectionniste indépendant, La Toile filante, qui se charge de chaque projection. C'est après tout ce travail que Ciné été a pu être maintenu : « Tout le monde a joué le jeu et nous sommes parvenus à cette programmation », s'enthousiasment les élus.

Cette 28^e édition de Ciné été sera donc un peu particulière. D'abord, il commence le 15 juillet, au lieu de fin juin habituellement. [Ce sont 22 séances qui vont être proposées](#) contre une trentaine lors des éditions précédentes. Soit 15 films différents dans 16 communes. Avec, forcément, un protocole sanitaire strict : « Les enfants de moins de 12 ans seront accompagnés d'un adulte et n'auront pas le droit de déambuler, le port du masque sera obligatoire à l'entrée, à la sortie et lors des déplacements. L'utilisation du gel hydroalcoolique sera obligatoire à l'arrivée et la distanciation sociale devra être respectée : une chaise vide devra séparer les spectateurs et groupes qui ne sont pas venus ensemble. »